

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 161 portant intégration du personnel auxiliaire dans les Cadres territoriaux .

n° 161

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
4 février 1965

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1965

Date du numéro
1 mars 1965

TEXTE INTÉGRAL

Les agents auxiliaires ci-après désignés, en service à l'Electricité de Djibouti, sont titularisés dans leur emploi et intégrés dans les cadres territoriaux, selon les modalités suivantes :